



LES RUISSEAUX DE VITERNE UNE RICHESSE EN MOUVEMENT



« Il y a quelques dizaines d'années, j'enfourchais mon vélo de Neuves-Maisons à Viterne pour y traquer les truites. La *Fario* accompagnée du *Chabot* et de la *Loche Franche* étaient au rendez-vous.

Les années ont passé et les ruisseaux ont toujours offert un débit remarquable avec une eau de qualité. Les pêcheurs, conscients de cette richesse, organisaient alors des concours de pêche dans le Viterne. Pour ce faire des truites *Arc-en-Ciel* de la pisciculture RENARD de Sexey-au-Forges y étaient acheminées. Emprisonnées entre deux barrières de grillages dans ce ruisseau, les concours pouvaient se dérouler. Mais quelques spécimens plus malins, ou moins mordeurs, échappaient au concours et disparaissaient dans le cours du Viterne.

Tenu informé de la présence de ces poissons, dans le cadre professionnel, je pratique alors un premier inventaire piscicole en 2009 sur le Viterne et le Quiondeuil.

Une *Loche Franche* est capturée et des truites *Arc-en-Ciel* dont les classes d'âge laissent supposer qu'une population férale est installée, en d'autre terme, que ces truites se reproduisent et croissent dans ce ruisseau !

Un suivi est alors organisé. Six pêches d'inventaire se succèdent avec des résultats variables, mais depuis 2012 une seule espèce est capturée : la truite *Arc-en-Ciel*.

Un suivi par films subaquatiques me permet également d'affirmer que la truite *Arc-en-Ciel* se reproduit dans le Viterne à Viterne.

Est-ce une richesse ?

Une originalité, oui, si l'on considère qu'il existe moins de 10 sites de reproduction de cette espèce dans le milieu naturel connus en France.

La truite *Arc-en-Ciel*, celle des étals des grandes surfaces, celle des concours de pêche, celle des élevages intensifs ou encore de l'ouverture des poissons du même nom, vous la connaissez.

À l'origine, elle est américaine. Elle nous vient de la côte ouest des États-Unis et a été introduite à des fins halieutiques en France à partir de 1881.

Sa robe grise verdâtre est entièrement mouchetée de points noirs. La bande rosée sur le milieu des flancs est beaucoup plus marquée chez les mâles. Sa taille varie de 20 à 50 cm en cours d'eau. Elle se reproduit comme la truite *Fario* en fin d'hiver, mais a une croissance plus rapide. Elle est carnivore.

J'observe alors que cette espèce est dominante et a fait disparaître l'espèce de truite autochtone : la *Fario*, ainsi que ses espèces d'accompagnement, le *Chabot* et la *Loche Franche*. Cette banalisation de l'écosystème porte à réflexion.

Par contre, l'originalité de cette population, mérite attention.

Il y a eu des « coups de Trafalgar » : javel dans les fontaines, défaillance du réseau d'assainissement, rejets toxiques domestiques, pompages, etc... avec des mortalités importantes de truites. Mais l'*Arc-en-Ciel* semble avoir supporté ces atteintes et colonise toujours vos ruisseaux.

Aujourd'hui, M. le Maire me saisit. Une végétation exubérante dans ce ruisseau au niveau de la place du village interroge quelques personnes qui apprécient la chose comme un défaut d'entretien, une salissure !

Le 11 juillet 2019, je retrouve sur la place du village M. le Maire Guy DEVAUX et M. Patrick MAJ, 2^{ème} adjoint.

Effectivement l'ache *faux-cresson* s'exprime généreusement dans le lit du ruisseau de Viterne à tel point que les zones d'écoulement visibles sont rares.

Est-ce un problème ?

Est-ce bénéfique au milieu et à ses habitants ?
Que faire, si toutefois il faut envisager d'intervenir ?

- Au niveau écologique, si le *faux-cresson (Apium nodiflorum)* se développe, c'est parce que les eaux sont fraîches et « propres », peu chargées en nutriments et que la lumière le lui permet. Pour les quelques truites *Arc-en-Ciel* présentes, les avantages de cette « forêt » d'*Apium* sont multiples : cache par rapport aux prédateurs (vous avez tous vu passer le Héron cendré), support de nourriture, éléments créateurs de courants nuls induisant des zones de repos, écran pour l'évaporation, contributeur à l'épuration des eaux et maintien de la température des eaux fraîches,

- Au niveau sécurité, si, en fin de saison à l'automne, ces végétaux meurent et qu'un orage survient, la masse végétale morte peut être entraînée et provoquer des bouchons générateurs d'inondation. Je n'en ai pas eu écho, mais pour pallier ces phénomènes potentiels, un retrait des végétaux morts peut être réfléchi à l'automne.

- Au niveau esthétique, regardez les petites fleurs blanches *des Apiums* et descendez au pont inférieur pour observer vos truites *Arc-en-Ciel*. Cet état est **NATUREL**, ce n'est pas « sale » ! C'est un peu ce qui reste de naturel dans cette partie de ruisseau qui coule entre deux murs. Le bénéfice pour l'habitat et ses hôtes, poissons mais aussi macrofaune est donc certain.

J'écris ces quelques lignes alors que le premier arrêté « sécheresse » est signé avec une situation d'alerte qui va passer en alerte renforcée au 1^{er} août et peut-être ensuite en crise. Dans ces arrêtés, vous apprécierez que les travaux en cours d'eau sont encadrés, voire interdits. Dans ces périodes de sécheresse les milieux et les espèces sont plus vulnérables. Toutes interventions sur le milieu, donc sur l'habitat des espèces, engendrent un surplus de stress qui peut être létale, donc à éviter !

Pour conclure, vous abritez, à Viterne, dans le Viterne, une population de truites *Arc-en-Ciel* remarquable, qui mérite attention et protection. »

**Par M. Jean-Baptiste Schweyer pour la Mairie de Viterne
Agence Française pour la Biodiversité**

Qui remercie M. le Maire, ses adjoints et conseillers municipaux qui ont toujours porté un intérêt au suivi de cette population originale de truites.

*Merci aussi à Sébastien Gégout pour son aide infaillible.
27 juillet 2019.*



11/07/2019 en concertation avec M. le Maire et un adjoint Femelle adulte et mâles juvéniles de Truite Arc-en-Ciel du Viterne

Concernant le ruisseau de Viterne

2 articles ont été publiés dans les Gazettes n° 9 - octobre 2016 et n° 11 - octobre 2017

Une rubrique lui est également dédiée sur www.viterne.fr dans le menu – vivre ensemble – civisme et respect
Mme Nathalie Lemoine